27ES JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

D'ACQUIS et D'AUDACE

Cette présentation a été effectuée le 3 décembre 2024, au cours de la journée « Faire la lumière sur les effets sociosanitaires de la filière batterie » dans le cadre des 27es Journées annuelles de santé publique.

Filière batterie et activités minières : portrait des enjeux pour la santé des populations

Marie-Jo Ouimet

3 décembre 2024

Conflits d’intérêts

Je n’ai pas de conflits d’intérêts à déclarer.

Objectifs pédagogiques

- Décrire les principaux enjeux de santé publique liés à l'activité minière
- Décrire par des exemples concrets certains enjeux propres aux peuples autochtones
- Survoler la contribution de certaines perspectives holistiques et critiques

Plan

Risques et impacts sur la santé des populations et sur l'équité

- Milieu physique
- Milieu social
- Santé au travail

Enjeux propres aux peuples autochtones

- Cadres
- Exemples concrets

Perspectives holistiques et critiques

Activité minière au Québec 2024

https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Impacts des activités minières sur la santé des populations

Déterminants de la santé

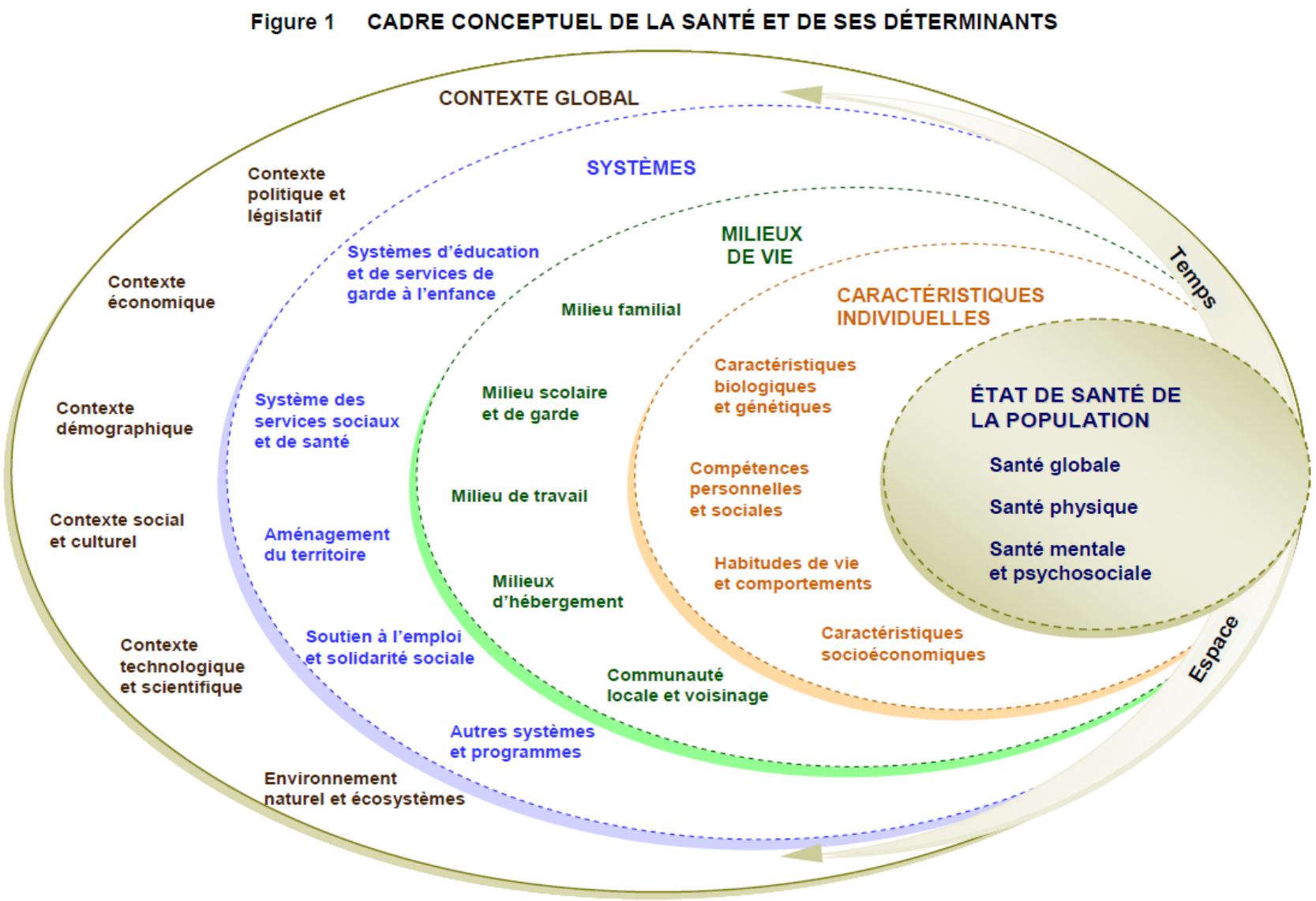

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/responsabilite-populationnelle/cadre_conceptuel.pdf

Risques et impacts principaux: milieu physique

Chimiques

- Qualité/quantité eau
- Qualité air
- Qualité sols/nourriture

Physiques

- Bruit
- Poussières
- Vibrations
- Circulation routière
- Paysage

Biologiques

- Maladies infectieuses
- Biodiversité

Radiologiques

- Air
- Eau
- Sol

Risques et impacts principaux: milieu social

Accès au territoire:

- Activités de loisirs/traditionnelles
- Lien humain-nature

Accès aux services

- Santé/urgence
- Logement
- Communautaires

Économiques

- Emploi
- Loyers
- Entreprises locales
- Retombées//investissements spécifiques

Familles/communautés

- Démographie/genre
- Cohésion/polarisation
- Expropriations
- Travail du sexe
- Criminalité
- Qualité de vie

Risques et impacts principaux: santé au travail

Physiques:

- Bruit
- Accidents
- Poussières
- Vibrations
- Chaleur

Chimiques

- Aigus
- Chroniques

Biologiques

- MI
- ITSS

Ergonomiques

Psychologiques et sociaux

- Abus substances
- Éloignement
- Criminalité/travail du sexe

Outils schématiques

Grille 2 : Niveau d'enjeu des effets anticipés sur les principaux déterminants de la santé selon les étapes d'un projet type (Classement : nul, faible, moyen, élevé)

Déterminants de la santé		Niveau d'enjeu selon les étapes d'un projet type			
Catégories	Exemples de composantes	Planification	Construction	Opération	Fermeture
Environnement physique	Exposition humaine aux contaminants				
	Exposition de la chaîne alimentaire aux contaminants				
	Nuisances				
	Circulation routière				
	Accidents industriels				
	Exposition humaine lors d'extrêmes ou de sinistres industriels ou de transport				
	Exposition de la chaîne alimentaire lors d'extrêmes ou de sinistres industriels ou de transport				
	Accès au territoire				
Systèmes et services	Entreprises locales				
	Réseau de communications				
	Infrastructures et services municipaux				
	Système de soins de santé				
	Accès aux autres services et biens				
	Services d'urgence et protection civile				
Communauté et voisinage	Accès au territoire				
	Cohésion sociale				
	Criminalité, violence				
	Qualité de vie				
	Culture				

Déterminants de la santé		Niveau d'enjeu selon les étapes d'un projet type			
Catégories	Exemples de composantes	Planification	Construction	Opération	Fermeture
Milieux familial et scolaire	Formation professionnelle				
	Services de garde				
	Décrochage scolaire				
	Travailleurs – Vie familiale				
Habitudes de vie et caractéristiques socio-économiques	Expropriations				
	Pouvoir d'achat				
	Emplois locaux				
	Démographie locale				
	Activités de subsistance et loisirs				
	Inégalités économiques				
	Logement (prix, qualité, quantité)				
	Sécurité alimentaire				
	Comportements sexuels à risque				
	Consommation alcool et drogues				

Modifiée de : Comité fédéral-provincial-territorial sur le changement climatique et l'évaluation environnementale (2003). Intégration des considérations relatives au changement climatique à l'évaluation environnementale : Guide général des praticiens, No de catalogue En106-50/2003F-PDF, 52 pages.

Modifiée de : Grondin, J. et Lemieux, L. (2013) Grille de priorisation : Intervention précoce, Intervenir en amont sur les impacts sociosanitaires de l'exploitation des ressources naturelles : l'exemple du boom minier nordique.

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1927_changements_climatiques_eeyou_istchee.pdf

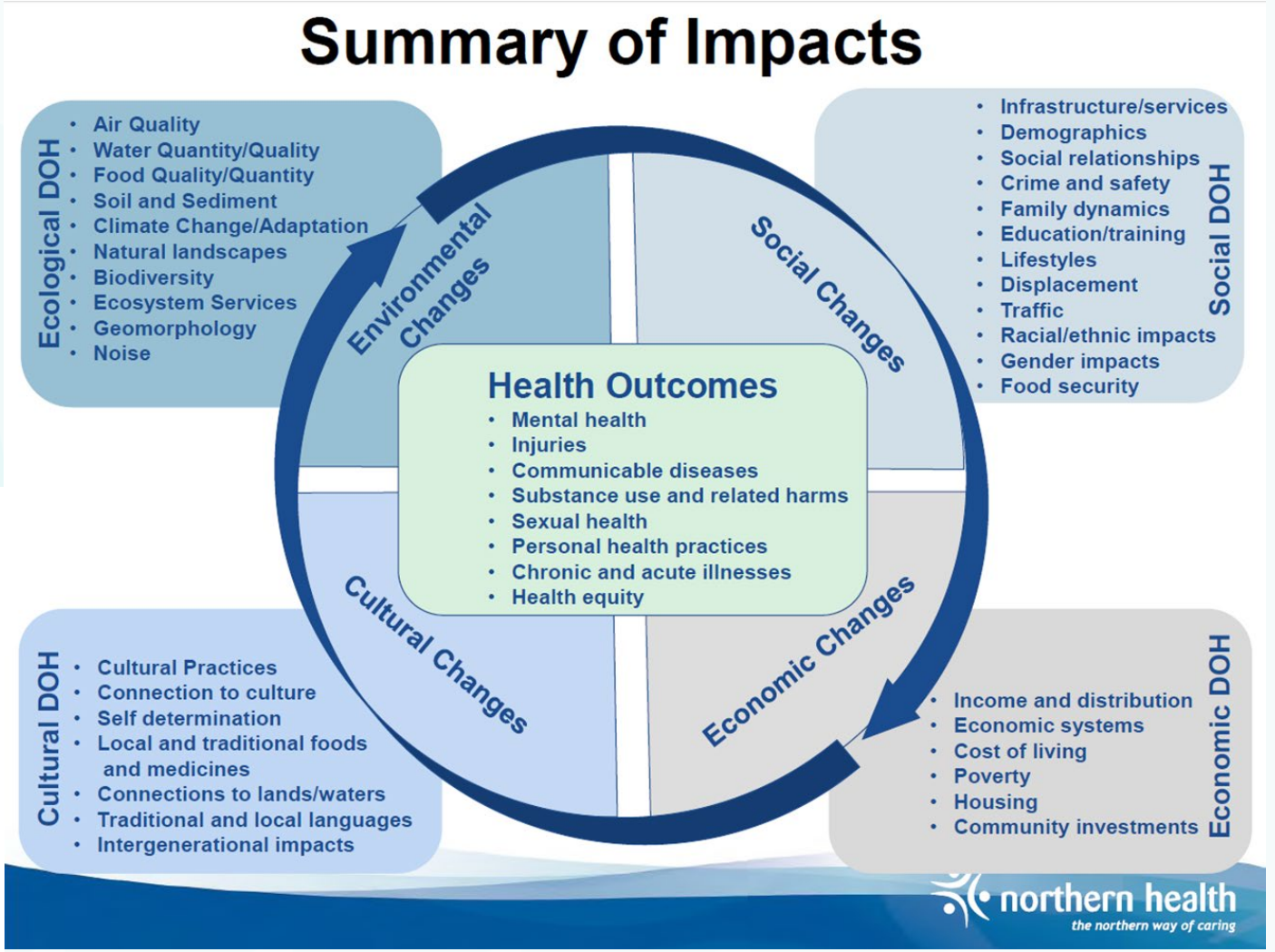

https://ncceh.ca/sites/default/files/NCCEH%20EH%20Seminar%20-%20Resource%20development%20and%20SDOH.pdf

Enjeux propres aux peuples autochtones

Déterminants de la santé: cadres autochtones

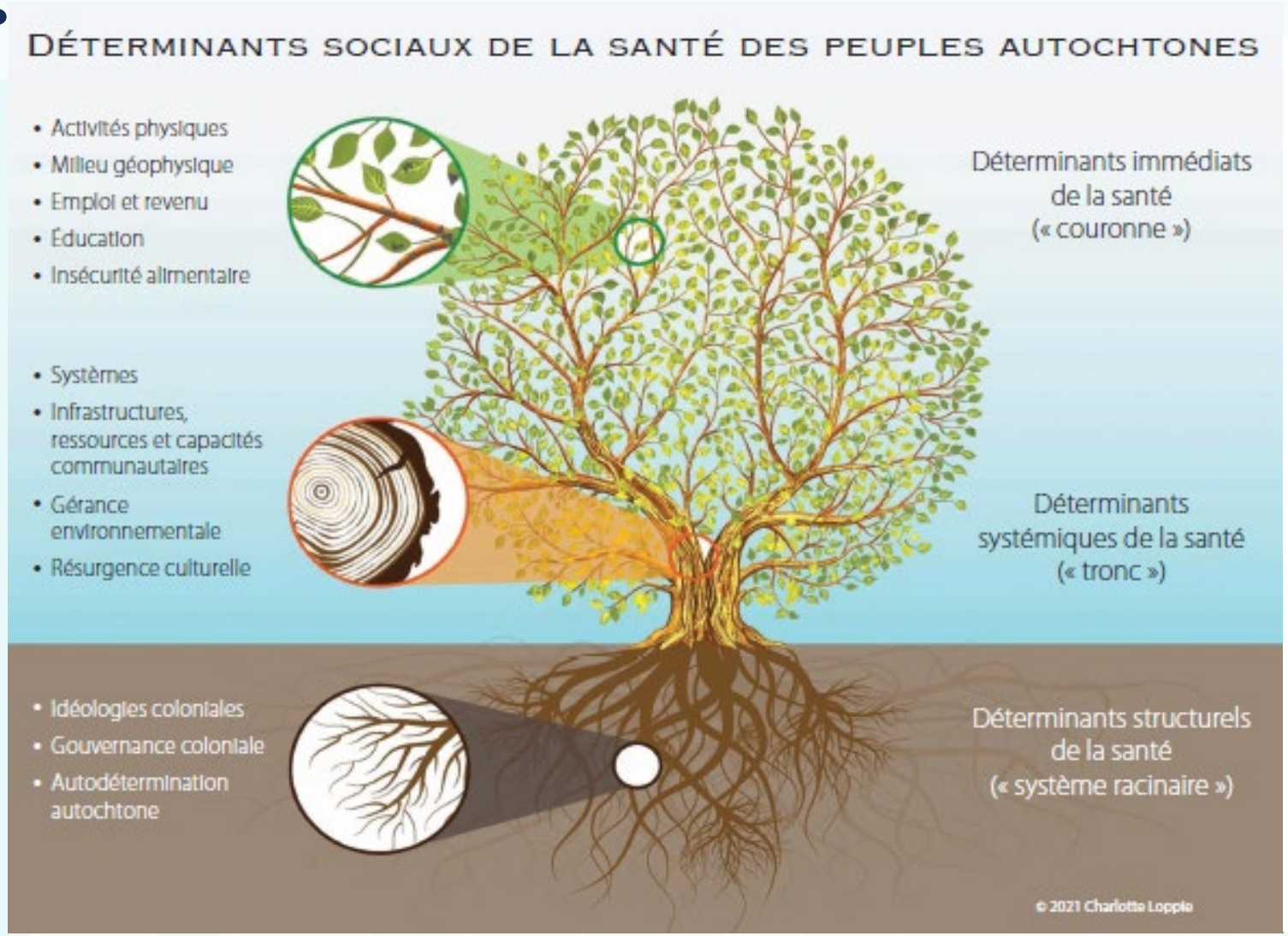

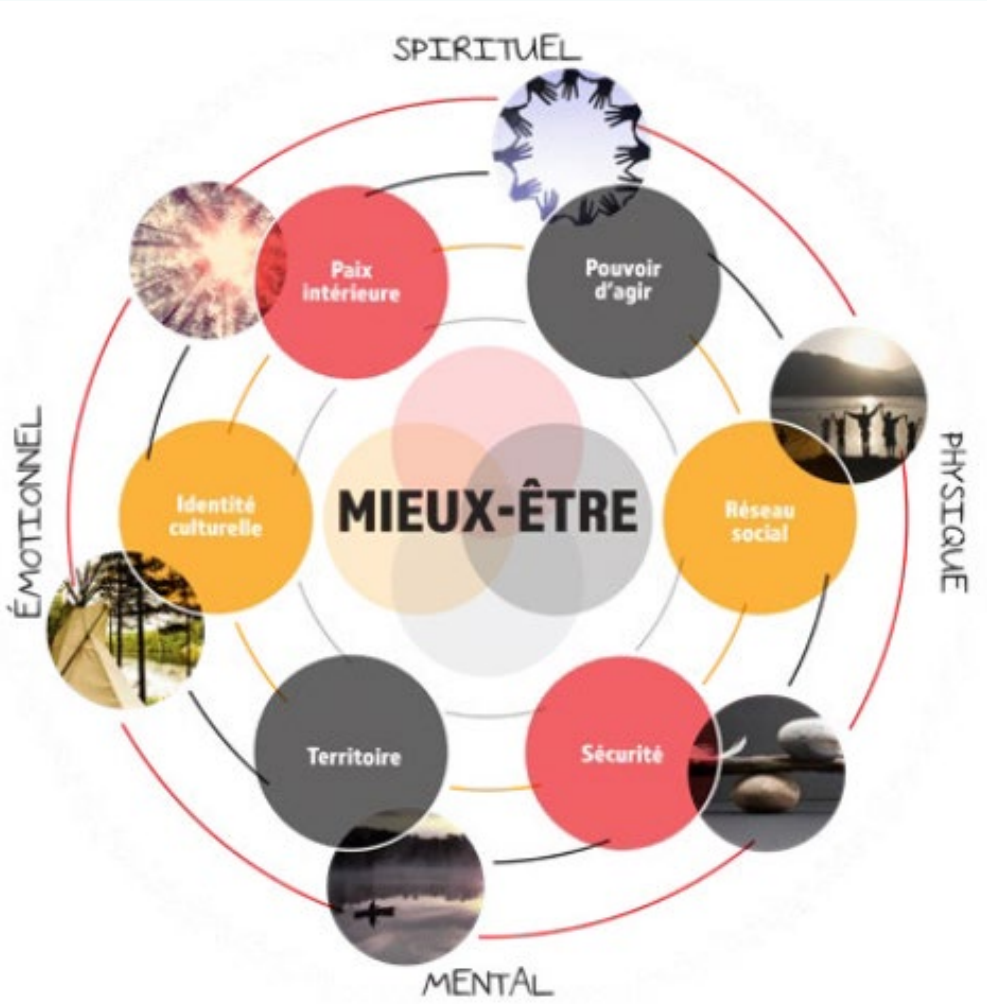

https://www.ccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/10373/RPT-Health_Inequalities_FR-web.pdf

https://files.cssspnql.com/s/jqj0FRZoNnYsTIM

L’exemple du CCSSSBJ

- Impacts classiques
- Cadre de santé autochtone: importance du territoire
- Intégration des savoirs autochtones
- Intégration/congés culturels
- Sécurité
- ERA (entente sur répercussions et avantages)
- Iniquités

Projets pilotes EIS-EIES

- Facteurs de succès:
  - Intégration des considérations de santé dans la directive
  - Répercussions sur la santé des femmes et autres sous-groupes vulnérables
  - Participation itérative du réseau de la SP dans la validation des outils et étapes+ définition des déterminants de la santé
  - Engagement et participation soutenues des communautés
- Outils à développer?

Impacts cumulatifs en Eeyou Istchee

- Qualité de l’air, de l’eau, des sols
- Bruit
- Faune et flore
- Accès au territoire
- Aspects socio-économiques
- Histoire coloniale
- Développement hydro-électrique
- Changements climatiques
- …

Perspectives

« Des mesures audacieuses sont nécessaires pour protéger l'environnement naturel et ce faisant, la santé humaine. Les dommages causés à l'environnement, qui sont évitables, et l'appauvrissement de la biodiversité menacent la santé des personnes et des sociétés – aujourd'hui et à l'avenir (…). »

https://www.who.int/europe/fr/publications/i/item/9789289055581

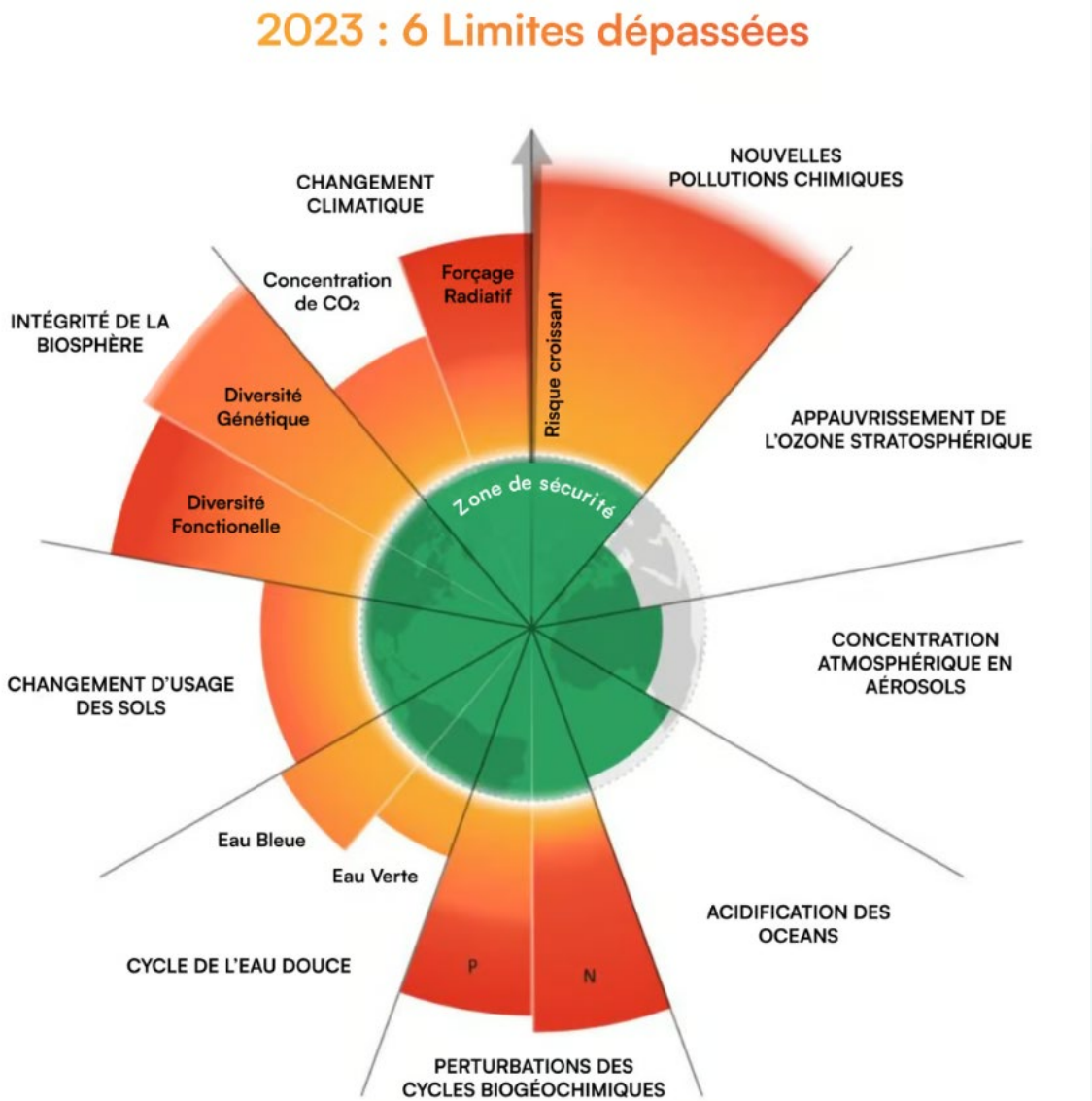

Souce: Stockolm resilience center Traduction: Bon Pote

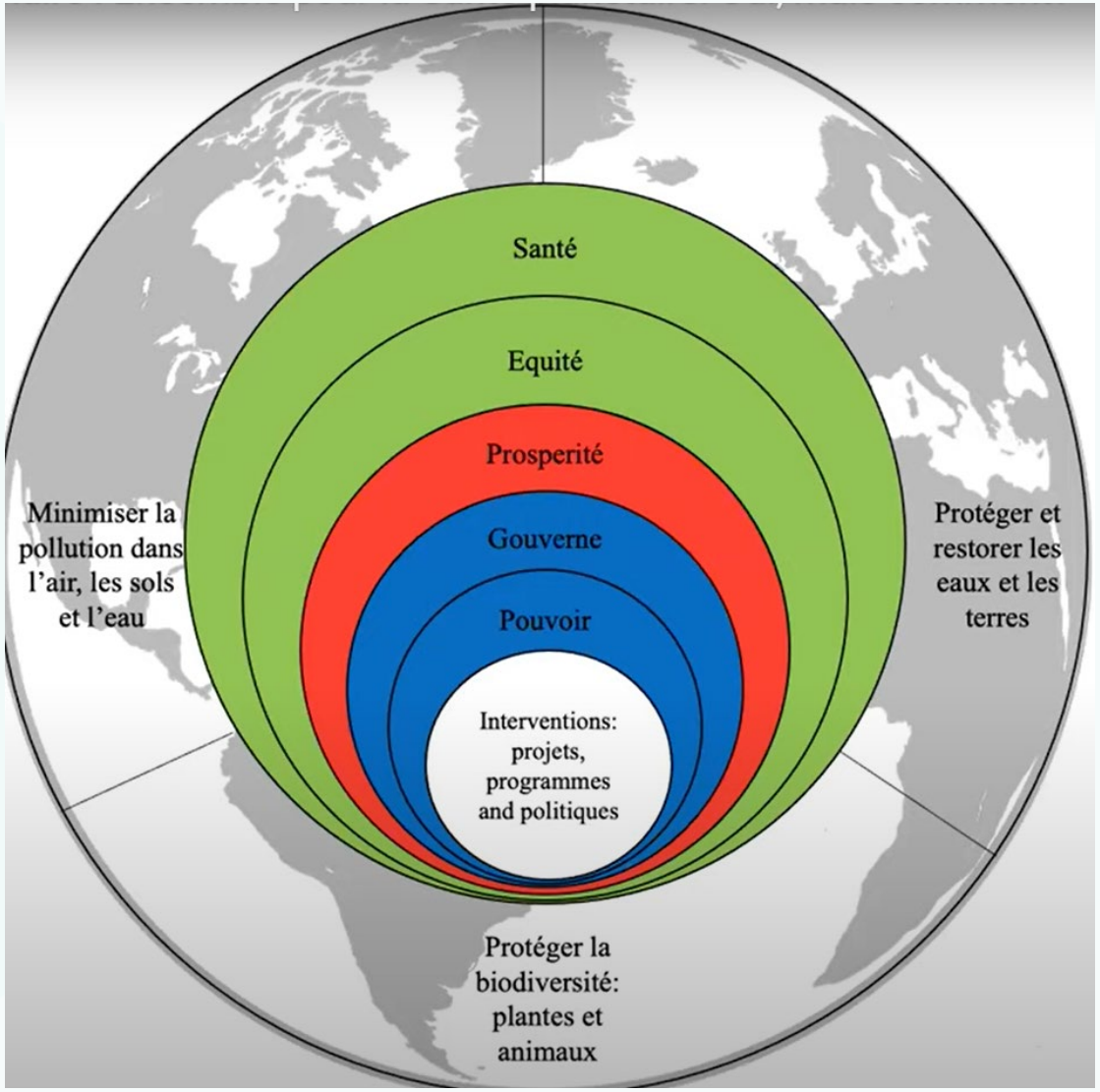

Brousselle https://www.youtube.com/watch?v=DSNmkSNAevQ

Limites planétaires sécuritaires et équitables

« Nous définissons la sécurité comme garantissant la stabilité biophysique du système terrestre, et nos principes de justice incluent la minimisation des dommages, la satisfaction des besoins essentiels et la redistribution des ressources et des responsabilités pour améliorer la santé et le bien-être humains.

Les transformations systémiques et structurelles nécessaires pour évoluer vers un corridor sécuritaire et équitable doivent s'attaquer aux facteurs fondamentaux de la dégradation et de la vulnérabilité du système terrestre. Si les transformations visent à répondre à ces facteurs, elles devraient déterminer qui utilise les ressources, comment, pourquoi, où et quand.

Des universitaires critiques affirment que les politiques et systèmes économiques capitalistes sont les moteurs qui doivent être transformés pour assurer un système terrestre stable et la justice sociale. Ils associent ces facteurs à l'exploitation des humains et de la nature, et soutiennent qu'ils créent des inégalités et une dégradation de l'environnement en mettant l'accent sur le profit et l'accumulation ».

https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(24)00042-1/fulltext

Charte de Genève pour le bien-être

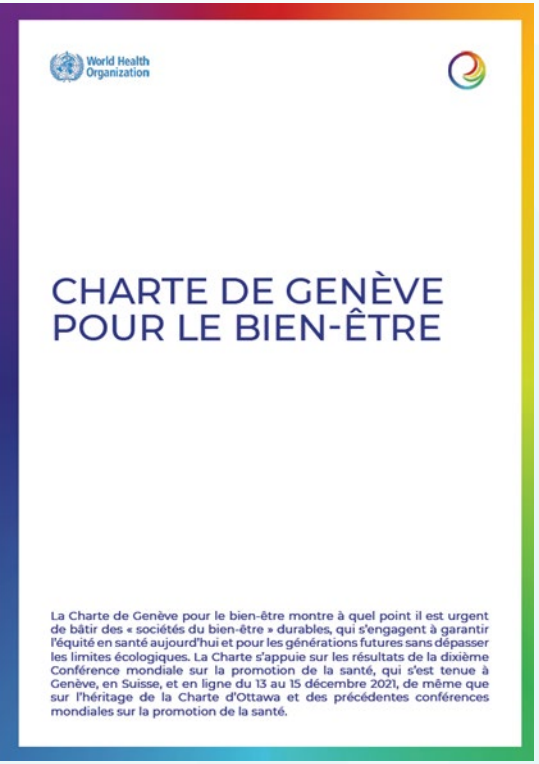

CONSIDÉRER, RESPECTER ET METTRE EN VALEUR LA TERRE ET SES ÉCOSYSTÈMES

Une planète en bonne santé est essentielle pour la santé et le bien-être des générations actuelles et futures et pour permettre à tous de s'épanouir. Les sociétés du bien-être donnent la priorité à une transition rapide et juste vers une économie sobre en carbone afin de maintenir les hausses de température en dessous de 1,5 °C au cours de ce siècle. Elles permettent à chacun de bénéficier d'une énergie propre, améliorent la biodiversité, réduisent l'épuisement des ressources et la pollution, soutiennent des relations harmonieuses entre les êtres humains et la nature et accordent une place centrale aux connaissances et au leadership autochtones. Elles encouragent des systèmes d'approvisionnement en eau et d'alimentation qui réduisent les effets nocifs et favorisent une alimentation saine (y compris l'allaitement maternel). Les sociétés du bien-être sont étroitement liées au principe « Une seule santé » et à la santé de la planète, notamment en améliorant la préparation aux pandémies et en améliorant la santé et l'équité.

CONCEVOIR UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN À L'INTÉRIEUR DES FRONTIÈRES ÉCOLOGIQUES PLANÉTAIRES ET LOCALES

Les sociétés du bien-être garantissent un travail décent et sûr, un commerce équitable, des systèmes de protection sociale ouverts à tous, des systèmes de production et de consommation fondés sur les principes d'une économie circulaire, l'absence de discrimination structurelle, des transitions urbaines durables, ainsi que le respect et la préservation des écosystèmes naturels. Les économies du bien-être reconnaissent les droits du travail et les apports du secteur non structuré de l'économie, y compris les soins fournis par les aidants, les familles et les communautés. Elles soutiennent la prévention et la réduction des maladies transmissibles et non transmissibles par une réglementation efficace des déterminants commerciaux de la santé. Les économies du bien-être cherchent à réduire les effets néfastes en obligeant les industries du numérique et de l'armement à assumer leurs responsabilités et en les réglementant. Elles reconnaissent et corrigent les politiques coloniales et économiques qui entravent le développement économique et social. Les priorités en matière de bien-être se concrétisent par des investissements dans la santé, les budgets alloués au bien-être, la protection sociale et les stratégies juridiques et fiscales qui garantissent une économie en meilleure santé et durable

La Charte de Genève pour le bien-être montre à quel point il est urgent de bâtir des « sociétés du bien-être » durables, qui s'engagent à garantir l'équité en santé aujourd'hui et pour les générations futures sans dépasser les limites écologiques.

Déclaration autorités santé publique COP28

Ces bouleversements ont pour cause l'émission toujours plus grande de gaz à effet de serre découlant de nos modes de vie et de la production de nos biens de consommation. Notre planète a des limites que, collectivement, nous dépassons largement. Il n'est plus réaliste de compter sur un modèle économique basé sur la croissance infinie de la richesse matérielle et de la consommation. Il est essentiel de transformer nos façons de produire, de travailler, de consommer, de nous déplacer, de construire et d'aménager nos milieux de vie. *Individuellement et collectivement, nous détenons une part de responsabilité et une capacité d'agir, chacun à sa manière et selon ses moyens.*

Messages-clés

- L’activité minière présente des risques significatifs pour la santé et l’équité au sein des populations
- Les outils disponibles ne permettent pas toujours de bien caractériser les risques, en particulier les risques cumulatifs pour les populations vulnérables
- Une perspective holistique et critique pourrait permettre de mieux répondre aux besoins des populations.

Merci!!!

marie-jo.ouimet@inspq.qc.ca